

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DU 10 janvier 2008

OBJET

Parution du : **Guide du droit des chemins** février 2008

Depuis la création des premiers sentiers de Grande Randonnée (GR®) en 1947, la Fédération Française de la Randonnée Pédestre a développé une expertise unique qui en fait aujourd'hui l'interlocutrice privilégiée des acteurs locaux pour tout ce qui concerne l'aménagement d'itinéraires de randonnée pédestre.

En 60 ans, les pratiques de randonnée se sont diversifiées, les espaces naturels se sont fragilisés et aujourd'hui, l'utilisation de ces espaces est aussi un domaine où l'on légifère...

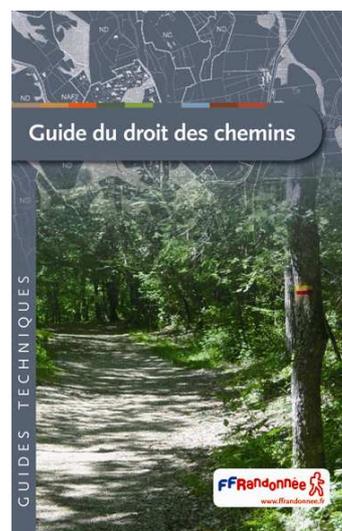
Pour permettre de faire le point sur cet environnement en constante évolution, la Fédération Française de la Randonnée Pédestre édite le « Guide du droit des chemins ».

Réalisé par le comité juridique de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, le « guide technique du droit des chemins » décrit **les principales données relatives au statut et au régime juridiques des sentiers et autres voies servant de supports aux itinéraires de randonnée.** Il décrypte les différentes étapes nécessaires à leur création et les conditions de conservation des sentiers qui en sont les supports.

Contenu du guide :

Le « guide technique du droit des chemins » établit **une typologie des chemins** (chemins ruraux, voies communales, chemins d'exploitation, chemin de propriété privée, chemins forestiers), mais également des **espaces traversés** (littoral, rives des cours d'eau, domaine forestier, estives et alpages) traitant de nombreux **cas particuliers** car la simple distinction domaine public/domaine privé ne suffit pas à décrire **la complexité du terrain.**

Cette connaissance du **statut** des sentiers empruntés et des espaces traversés permet d'identifier les propriétaires et gestionnaires correspondants auprès desquels il est nécessaire de demander des autorisations de passage ou de balisage pour mener son projet. Car le randonneur emprunte toujours la propriété de quelqu'un d'autre. Ces mêmes informations sont autant d'**outils** permettant la protection et la conservation des chemins permettant la pratique de la randonnée. S'il concerne principalement la randonnée pédestre, de nombreux points abordés sont partagés avec les autres formes de randonnée (équestre, cyclotourisme notamment).





Publics :

L'ouvrage s'adresse à tous ceux qui sont partie prenante dans le développement de la randonnée, tant collectivités que particuliers, par la création ou la préservation d'itinéraires.

Il intéressera particulièrement les agents des collectivités territoriales en charge des questions d'environnement ou de tourisme. Il vise tout autant le personnel des Parcs, des agences de l'ONF, du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres, des comités départementaux et régionaux du tourisme...

Il est aussi l'outil d'initiatives privées : associations de randonneurs, de protection de l'environnement, propriétaires ou gestionnaires d'hébergement, propriétaires de chemins ou d'espaces privés, simple randonneur intéressé par toutes les démarches qui ont permis la mise en place de l'itinéraire qu'il emprunte.

Sommaire :

Partie 1 - L'identification du lieu où l'on passe

Partie 2 - Le régime juridique des chemins que l'on emprunte

Partie 3 - Le régime juridique du littoral

Partie 4 - Le régime juridique des berges de cours d'eau et de plans d'eau

Partie 5 - Le régime juridique des autres espaces

Partie 6 - Les autorisations à obtenir

Partie 7 - L'aménagement, l'entretien et la conservation des chemins

Parution : Février 2008

Nouveauté

Editeur : FFRandonnée

Collection : Guides techniques

Nombre de pages : 128

ISBN : 978-2-7514-0256-2

Auteur : collectif

Réf : GT01

Prix public : 24,90€

Contact presse :

FFRandonnée

Anne Deny

64 rue du Dessous des berges

75013 Paris

Tél : 01 44 89 93 87 – adeny@ffrandonnee.fr